



DESCRIPTION DE CONCOURS

Ébénisterie

NIVEAUX SECONDAIRE / POSTSECONDAIRE

Table des matières

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES.....	3
2. INTRODUCTION.....	3
3. DESCRIPTION DU CONCOURS	4
4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	4
5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	6
6. ÉVALUATION.....	6
7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS	7
8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	7
9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL.....	8

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. Très importante, la prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles doivent être améliorées. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication orale, ³Travail d'équipe, ⁴Formation continue, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

Les compétences essentielles à votre domaine sont indiquées dans la section 3.2 de la Description du concours, et s'il y a lieu, dans le projet et dans les autres documents liés au projet.

2. INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/construction/ebenisterie/>

2.2 But de l'épreuve

Évaluer et promouvoir les connaissances et les compétences des concurrents et des concurrentes en ébénisterie au moyen d'un projet réalisé d'après un dessin fourni.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Propriétés du bois pour le façonnage et utilisation d'autres matériaux, tels que le placage, les panneaux de fibres, les panneaux de particules, le contreplaqué, les adhésifs, les abrasifs, la quincaillerie et les attaches métalliques.
- Construction d'un produit d'ébénisterie.
- Respect des règles de sécurité et utilisation du matériel de protection.
- Les dessins techniques sont en mesures métriques.

3. DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D’AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Projet d'épreuve (dessins)	Novembre 2020

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve.

- Installation et utilisation sans risque des machines à travailler le bois, des outils électriques portatifs et des outils à main.⁷
- D'après le dessin fourni, effectuer les travaux à la main, à la machine, de ponçage et d'assemblage pour la réalisation d'un projet répondant à une norme professionnelle.^{1, 8}
- Durant l'épreuve, tous les matériaux, l'équipement, les plans et l'œuvre doivent demeurer dans l'aire du concours.
- L'utilisation de pâte à bois est interdite en tout temps durant l'épreuve.
- Lecture et interprétation des dessins et de la documentation fournis.⁸

Compétences essentielles : ¹Calcul, ⁷Capacité de raisonnement (résolution de problèmes, prise de décisions), ⁸Utilisation de documents

4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Scies circulaires à table et lames
- Scies à onglets et tables
- Scies à ruban et lames (taille et pas dentaire à préciser)
- Tables pour toupies
- Ponceuse de chant et bandes nécessaires
- Perceuses à colonne et outillage nécessaire
- Mortaiseuse et outillage connexe (si nécessaire)
- Outils électriques portatifs

- Toupies et outillage connexe (si nécessaire)
- Ponceuse orbitale de 5 po avec papier abrasif
- Machines à biscuits et biscuits appropriés
- Perceuse portative
- Sacs à aspirateur
- Dépoussiéreurs
- Établis avec étaux
- Tous les matériaux requis (bois, colle, goujons, papier abrasif 100, 120, 150, etc.)
- Gabarits nécessaires au projet (modèles si nécessaire)
- Serres à barre
- Colle à bois (bouteille)
- Rouleau encolleur de 6 po et plateau
- Crampons articulés

4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Embouts de tournevis variés
- Ruban à mesurer (avec **mesures métriques**)
- Équerre combinée / équerre à chapeau
- Marteau ou maillet en bois
- Rabot de coupe
- Cale à poncer
- Ciseaux à bois ($\frac{1}{4}$ po, $\frac{1}{2}$ po, $\frac{3}{4}$ po, 1 po)
- Crayons, gommes à effacer, calculatrice
- Forets pour perceuse (ensemble de $\frac{1}{16}$ po à $\frac{3}{8}$ po)
- Limes : ronde queue-de-rat et lime plate
- Trusquin
- Scie à queue d'aronde ou scie à dos
- Jeu de tournevis (ensemble de base)
- Gabarit et centres de goujon
- Ruban masque
- Couteau tout usage
- Racloir
- Scie, couteau à placage
- 4 serre-joints ou presses à serrage rapide de 12 po

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire, fournie par les concurrents et les concurrentes

- Les concurrents et les concurrentes doivent porter des vêtements appropriés au métier (pas de débardeur ni de pantalon court, etc.)

5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

5.1 Atelier sur la sécurité

Dès leur arrivée dans l'aire du concours, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. On s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. Quiconque aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement pourrait être expulsé du concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Protection de l'ouïe
- Chaussures de sécurité approuvées CSA (triangle vert)
- Lunettes de sécurité

6. ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	/100
Dimensions et conformité	20
Qualité des joints, évalués avant l'encollage	20
Qualité des joints, évalués après l'encollage	20
Qualité du ponçage et des surfaces	10
Équerrage	10
Précision de l'assemblage et procédure	10
Sécurité et méthodes de travail	5
Utilisation des matériaux et durabilité	5

7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils peuvent toutefois fournir des précisions et clarifier certains éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Outils et matériel de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Les concurrents et les concurrentes peuvent apporter d'autres outils à main d'usage courant, mais ceux-ci devront être approuvés par le Comité technique national à la séance d'orientation. • Il est interdit d'apporter ses propres outils électriques portatifs. • L'utilisation de gabarits préfabriqués ou de pièces propres au projet est interdite.

8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète aux Olympiades, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Égalité de notes

- Étape 1 : En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Dimensions et conformité » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si une deuxième égalité survient, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Sécurité et méthodes de travail » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Qualité du ponçage et des surfaces » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été distribué aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, les modifications apportées par le CTN ne dépasseront pas 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes.

8.4 Règlement du concours

Les règlements des concours aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies sont présentés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisme membres	Nom
Yukon	Gerry Quarton
Alberta	Mick McGowan
Saskatchewan	Brad Peterson
Manitoba – Coprésident	Todd Birtwhistle
Ontario	Douglas Colman
Québec	Ludovic Robert
Nouveau-Brunswick	Hardy Cameron
Île-du-Prince-Édouard	Graham Hicken
Colombie-Britannique – Président	Dave Dunn
Territoires du Nord-Ouest	Roger Nendsa

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.